

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**Identificateur de produit****Nom du produit** MICROLUBE GB 0**Autres moyens d'identification****Code du produit :** 020232**No ONU:** UN3077**Synonymes** Aucun**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation****Utilisation recommandée** Lubrifiant.**Utilisations contre-indiquées** Utilisation par le consommateur**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse du fournisseur**

Klüber Lubrication NA LP

32 Industrial Drive

Londonderry, NH 03053

Phone: (603) 647-4104

Fax: (603) 647-4106

Numéro d'appel d'urgence**Numéro d'appel d'urgence** CHEMTREC: 1-800-424-9300; INTERNATIONAL: (703) 527-3887**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification****WHMIS 2015 Regulatory Status**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la Règlement sur les Produits Dangereux (SIMDUT 2015)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage**VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE****Mot indicateur**

Avertissement

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer une allergie cutanée



Aspect Pâte

État physique Solide

Odeur Légère

Conseils de prudence - Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)**Autres informations**

• Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue

15.5976 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la Règlement sur les Produits Dangereux (SIMDUT 2015)

Composants	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Mineral Oil	Propriétaire	70 - 80%	*
Silica	Propriétaire	0 - 10%	*
Amines, C12-14-alkyl, reaction products with hexanol, phosphorus oxide (P2O5), phosphorus sulfide (P2S5) and propylene oxide	91745-46-9	1 - 2.5%	*
Zinc, dithiophosphate di-C1-14-alkyl esters	68649-42-3	1 - 3%	*

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins**Contact avec les yeux:**

Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation : Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion: Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins: Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:

Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique. Sable sec. Extincteur à l'eau ou à mousse.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

Dangers particuliers associés au produit chimique

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. L'eau peut être utilisée pour refroidir les conteneurs fermés.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre. Oxydes de phosphore.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants:

En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Procédures courantes pour des feux de produits chimiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions environnementales : Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage: Racler le produit. Ramasser et mettre dans des conteneurs proprement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir au frais. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Composants	ACGIH TLV	OSHA (TWA mg/m ³):	IDLH:
Silica -	-	0.8 mg/m ³	

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique: Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Protection des mains: Gants imperméables
Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales
Protection de la peau et du corps: Les précautions habituelles de sécurité, lors de la manipulation du produit, permettront une protection efficace contre ce risque potentiel.
Considérations générales sur l'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide				
Aspect Pâte		Odeur Légère	Couleur Rouge	Seuil olfactif Aucun renseignement disponible
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	pH	Non applicable
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible		Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	Not Applicable	ISO 2592	Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible		Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible		Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	< 0.001 hPa, 20 °C		Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible

Densité	0.90	Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible		
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible		

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Non applicable

Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans des conditions normales
Possibilité de réactions dangereuses	
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles
Produits de décomposition dangereux	
Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions normales de traitement
Matières incompatibles	

Matières incompatibles	des oxydants forts
-------------------------------	--------------------

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Renseignements sur le produit	Ce produit ne présente pas un risque de toxicité aiguë selon les renseignements connus ou fournis
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Inhalation Les vapeurs ou l'aérosol qui peuvent se former à des températures élevées peuvent irriter les yeux et les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Composants	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Mineral Oil -	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 2.18 mg/L (Rat) 4 h
Silica -	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 2.2 mg/L (Rat) 1 h
Amines, C12-14-alkyl, reaction products with hexanol, phosphorus oxide (P2O5), phosphorus sulfide (P2S5) and propylene oxide - 91745-46-9	> 10000 mg/kg (Rat)	-	-

Informations sur les effets toxicologiques

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Effets mutagènes: Les expérimentations animales n'ont pas montré des effets mutagènes ou tératogènes.
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Composants	Silica -
ACGIH	-
IARC:	Group 3
NTP Report on Carcinogens List -	-
OSHA	-

Toxicité pour la reproduction Ce produit ne présente pas de dangers connus ou suspectés pour la reproduction.
STOT - exposition unique Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
STOT - exposition répétée Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Danger par aspiration Non applicable.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 15.5976 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .
ETAmél (orale) 5065 mg/kg
ETAmél (cutané) 2428 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

14.0976 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Mineral Oil -	
Algues/plantes aquatiques	-
Poissons	5000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50
Crustacés	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Silica -	
Algues/plantes aquatiques	440: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50
Poissons	5000: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static
Crustacés	7600: 48 h Ceriodaphnia dubia mg/L EC50
Amines, C12-14-alkyl, reaction products with hexanol, phosphorus oxide (P2O5), phosphorus sulfide (P2S5) and propylene oxide - 91745-46-9	
Algues/plantes aquatiques	-
Poissons	16 - 26: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 semi-static
Crustacés	-
Zinc, dithiophosphate di-C1-14-alkyl esters - 68649-42-3	
Algues/plantes aquatiques	-

Poissons	1.0 - 5.0: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 10.0 - 35.0: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 semi-static
Crustacés	1 - 1.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage ou leur élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

No ONU:	Non réglementé uniquement par transport terrestre UN3077
Nom d'expédition:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. ((Z)-octadec-9-enylamine, Phenol, heptyl derivatives)
Classe de danger:	9
Groupe d'emballage:	PGIII

TMD

No ONU:	UN3077
Nom d'expédition:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. ((Z)-octadec-9-enylamine, Phenol, heptyl derivatives)
Classe de danger:	9
Groupe d'emballage:	PGIII

IATA-DGR

No ONU:	UN3077
Nom d'expédition:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. ((Z)-octadec-9-enylamine, Phenol, heptyl derivatives)
Classe de danger:	9
Groupe d'emballage:	PGIII

IMO / IMDG

N° ID/ONU	UN3077
Nom officiel d'expédition	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. ((Z)-octadec-9-enylamine, Phenol, heptyl derivatives)
Classe de danger	9

Groupe d'emballage	PGIII
No EMS:	F-A, S-F
Polluant marin	Polluant marin

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA:	Listed in TSCA
DSL:	Inscrit dans DSL
EINECS/ELINCS	This product complies with EINECS/ELINCS
Chine:	This product complies with China IECSC.
KECL:	This product does not comply with Korea KECL.
PICCS:	This product does not comply with Philippines PICCS.
AICS :	This product does not comply with Australia AICS

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Canada Déclaration HPR

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

US Règlements fédéraux

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Composants	SARA 313 Threshold:
Zinc, dithiophosphate di-C1-14-alkyl esters	Zinc compound (1%)

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

State Regulations (RTK)

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Composants	NJRTK:	MARTK:	PARTK:
Silica -	Substance no. 3510 Listed.	Listed.	Listed.
Zinc, dithiophosphate di-C1-14-alkyl esters - 68649-42-3	Substance no. 3012 Listed	Non inscrit(e)	Listed

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

Nfpa:

Health: 2

Inflammabilité : 1

Instabilité 0

NFPA/HMIS * for Carc, Muta, Tera, Specific Organ *

HMIS health rating:

Health: 2

Inflammabilité : 1

Dangers physiques 0

Protection individuelle B

Date d'émission 05-22-2017

Date de révision 05-22-2017

Note de révision

Non applicable

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique